

Santé • Ensemble



La lettre d'information de la santé publique en Île-de-France ► 27 octobre 2022 | #18

EDITO

► Ces derniers mois, le sujet du vieillissement et de la dépendance s'est cristallisé autour des EHPAD. Il est pourtant de plus en plus central dans le reste de la société, en habitat diffus, croisé avec les difficultés de cet habitat et des conditions de vie, nous tentons d'éclairer les constats et les solutions qui émergent des acteurs les plus concernés. C'est avant tout un enjeu de cohésion sociale. ■

Lise Janneau

Directrice adjointe de la Santé publique

LE THÈME DE LA SEMAINE

Santé urbaine et vieillissement



► Avec l'approche par les **déterminants de santé**, les facteurs de l'état de santé d'une personne sont en grande partie liés à **son mode de vie** et aux **conditions socio-économiques** dans lesquelles elle évolue.

Ainsi, le **rôle de l'environnement est prépondérant** et la **question du logement centrale**.

Dans les **QPV (quartiers prioritaires de la Ville)**, la **question de la santé est un enjeu** notamment du fait de **situations de précarité nombreuses**, des **cumuls de nuisances environnementales** et d'un **accès restreint à l'offre de soins**.

Le **vieillessement de la population**, qui touche de plus en plus ces quartiers, constitue une véritable problématique. La **situation de santé des seniors y est plus dégradée** que dans d'autres territoires.

En illustration, les **taux d'APA (Allocation personnalisée d'autonomie)** pour les **moins de 75 ans** sont plus forts qu'ailleurs, ce qui révèle que **la perte d'autonomie se fait de manière plus précoce**.

Augmenter la part de logements inclusifs* devient un enjeu central dans les quartiers portant un projet de renouvellement urbain.

Les logements familiaux classiques ne prennent pas en compte les besoins spécifiques des personnes âgées, ce qui occasionne un **report sur des établissements médicalisés** où le **nombre de places est insuffisant**.

Il est donc urgent **d'adapter l'offre résidentielle aux besoins des personnes âgées** et d'admettre dans un premier



temps qu'un **logement inclusif**, c'est d'abord un **logement abordable**, c'est-à-dire que les coûts associés (*loyer et charges*) puissent **permettre aux ménages et même les plus précaires, d'y accéder et de s'y maintenir**. Spécifiquement pour les personnes âgées puisque **le passage à la retraite s'accompagne la plupart du temps par une perte de revenu**.

Un **logement inclusif** comprend **plusieurs impératifs**, comme **l'accessibilité**, **l'organisation de l'espace** permettant un meilleur repérage ou encore des **espaces fonctionnels** évitant les chutes et permettant de se maintenir en mouvement.

* ANRU, *L'approche égalitaire de l'urbanisme - La santé et le bien-être dans les quartiers en renouvellement urbain*

Le Conseil départemental du 93 : « plus un quartier est accessible pour les personnes âgées, plus il devient agréable pour les personnes entravées dans leur mobilité. »

Théo Petton, chef de pôle gestion de projet à la Direction Autonomie du Conseil Départemental du 93

« Le département de la Seine-Saint-Denis est, en termes démographiques, **le plus jeune de France métropolitaine**. Pourtant, une **population âgée y réside** et va considérablement **augmenter dans les 30 prochaines années**.



Par ailleurs, la Seine-St-Denis détient le triste record avec le département du Nord du **plus haut nombre de personnes qui rentrent dans une situation de dépendance précocement** à l'échelle de leur parcours de vie. Ce fait s'explique en grande partie par **les conditions de vie** ainsi que les **déterminants de santé** qui y sont **défavorables**.

Ce territoire dense possède entre autres une **morphologie urbaine qui n'est pas adaptée aux personnes âgées**, que ce soit **de grands ensembles peu accessibles** ou encore **près des points de rencontre avec les voitures**, les personnes âgées étant les premières victimes d'accident de la route.

Notre démarche se base donc sur le constat qu'il est **primordial d'inclure le vieillissement démographique** dans les projets de quartiers NPNRU (*Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain*) **en cours de déploiement**.

Plus un quartier est accessible pour les personnes âgées, plus il devient agréable pour la population au sens large et notamment les personnes entravées dans leur mobilité.

Stéphane Blanchet, Vice-président du Département en charge de l'autonomie, a souhaité **signer une charte de coopération** avec les acteurs territoriaux de santé (*notamment l'ARS-IDF*) ainsi que ceux de **l'habitat et de l'aménagement du territoire**.

Cette charte recouvre un **plan d'action** comprenant les **financements** et la **diffusion** d'un **référentiel** pour une **Seine-St-Denis favorable au vieillissement et au handicap**.

► **Retrouvez le ici** : <https://ressources.seinesaintdenis.fr/Le-Departement-agit-pour-une-Seine-Saint-Denis-favorable-au-vieillessement-et>

Ce référentiel comprend **différentes fiches techniques** allant de **l'adaptation du logement** jusqu'aux **aménagement de l'espace public** ► différents périmètres de vie des personnes sont concernés.

Il est décliné dans **12 quartiers dont 11 sont des quartiers en renouvellement urbain ANRU**, avec des propositions d'assistance aux maîtrises d'ouvrages en tenant compte du calendrier du réaménagement urbain.

On compte entre autre une **mission de conception créative** (*design thinking*) à Saint Ouen, où les personnes âgées sont **consultées et associées** pour déterminer quels sont les « **irritants du quotidien** » avec pour but d'y répondre. Autre exemple dans un quartier de Romainville, la **création de services d'animation et de lieux ressources** au pied d'immeuble.

Au final, il est surtout question de **l'appropriation des espaces publics par les personnes âgées** qui représentent une richesse pour le département. »

Focus sur l'un des quartiers concernés : La ville de St Ouen et la question du design inclusif

Dr Djouab – médecin et directeur général adjoint à la Ville

« **L'impact du logement est prépondérant**, particulièrement en Seine-Saint-Denis où se retrouvent de **grandes problématiques de logement dégradé**, ce qui **impacte directement la santé des personnes**.

Nous cherchons donc à **résorber l'habitat insalubre** et à lutter contre les marchands de sommeil.

Le parc social actuel fait aussi l'objet de changements significatifs en **détruisant les poches d'habitat dégradé** afin **construire un espace urbain favorable à la santé et au bien-être**.

L'espace urbain doit être conçu de **manière inclusive**, notamment **pour les personnes âgées** et les **personnes en situation de handicap**. Un des quartiers en renouvellement urbain fait partie de la **démarche quartiers inclusifs** pilotée par le **CD93**. Dans celui-ci, une **attention particulière est portée au mobilier urbain**, qui doit permettre aux résidents une **mobilité active** ainsi que la **pratique d'une activité physique**, un **environnement favorable aux interactions sociales** : **implantation régulière d'assises** et de **toilettes publiques**, **signalétique des cheminements** etc. Le tout en **tenant compte des enjeux climatiques**, ce qui se décline par la **végétalisation des sols** ou encore un **plan de voirie** qui amoindrirait la pollution.

En ce qui concerne les logements eux-mêmes, il est important de mettre en place une **offre de logements intergénérationnels**, de **garantir une mixité sociale**, afin de **multiplier les échanges** et de **maintenir une vigilance collective** concernant **l'état de santé physique et mentale des habitants**.

Il est en effet démontré que **l'isolement est pourvoyeur de maladies chroniques**, et que vivre avec une maladie chronique peut **impacter la santé mentale**. »

DU CÔTÉ DES TERRITOIRES

Du côté des territoires : Délégation du 75



Fêtez Clairs est un **dispositif de prévention et de réduction des risques en milieu festif parisien**, officiellement lancé en 2007.

Le dispositif Fêtez Clairs a pour objectif de **promouvoir une culture de la fête favorable à la santé et au bien-être des jeunes** Parisiens de 18 à 30 ans par le développement de stratégies personnelles et environnementales de **réduction des risques** liés à la fête.

▶▶▶ [Lire la suite de l'article sur le site](#)

ZOOM SUR

Le vieillissement dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville « Un sujet plus consensuel que celui des jeunes, mais moins investi par l'action publique »

▶ **Guillaume Dejardin, Directeur du Centre de ressources Politiques de la ville Ouest francilien**

« Au centre ressources nous travaillons notamment à **faire émerger des réalités et sujets peu investis**, à rendre visible les **angles morts de l'action publique**.

Les politiques publiques sont majoritairement tournées vers des questions d'aménagement du territoire, d'éducation et d'insertion, au regard de **quartiers représentés comme jeunes**.

Le risque est de **perdre de vue certains publics** habitant ces quartiers, notamment les **publics plus âgés**.

Notons d'ailleurs que lorsqu'on parle de **vieillissement**, on parle d'un **processus** et **non pas d'un public** en tant que tel.

L'étude a permis de **poser un constat sur la réalité du vieillissement au sein des QPV** (*qu'est-ce que vieillir en quartier prioritaire ?*), d'**identifier les enjeux d'une intervention publique** au croisement de sujets comme **l'isolement** ou encore **l'accès à la mobilité** ainsi qu'à certains **services publics essentiels comme la santé**.»

Retrouvez l'étude du Pôle Ressources de l'Ouest francilien ici :

<https://lepoleressources.fr/app/uploads/2020/09/Projet-collectif-Le-vieillissement-dans-les-QPV-IEP-UVSQ.pdf>

VOTRE BOÎTE À OUTILS

- ▶ Retrouvez [tous les numéros de #Santé Ensemble ici !](#)
- ▶ Retrouvez la dernière [lettre d'information de Promosanté IDF !](#) :

© Agence régionale de santé Île-de-France



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)